

LA MINERVE.

11 Août, 1879.

LA VITICULTURE EN CANADA.

LE VIGNOBLE BEACONSFIELD A LA POINTE CLAIRE.

L'industrie vinicole est-elle possible dans la province de Québec? A cette question, l'opinion généralement reçue répond : non ! Il ne s'en suit pas que ce non soit raisonnable.

Nous n'aurons pas longtemps à attendre une solution. Nous arrivons d'une visite à la Pointe Claire et nous avons examiné le vignoble à tous les points de vue. C'était un spectacle nouveau pour nous que la vue de ces coteaux couverts de ceps vigoureux, de vignes chargées de fruit. Nous y avons pris autant d'intérêt que de plaisir.

La première chose qui nous a frappé dans le vignoble, c'est la vigueur de la vigne nouvelle ; c'est la grosseur du grain venu en plein air, comparé au raisin des autres vignes. Tandis que les différentes variétés de vignes n'en sont qu'à former leur fruit, le raisin de Beaconsfield montre un grain solide, parfaitement rempli ; ça et là apparaissent déjà des taches bleuâtres qui, dans quelques jours, s'étendront sur toute la grappe avec la maturité. Autre signe de sa vitalité, c'est qu'elle porte en ce moment avec ses fruits une seconde floraison, fait qui surprendra bien des viticulteurs.

Le vignoble comprend une trentaine d'arpents dont vingt-six, couverts de ceps nouveaux et quatre de vignes de deux ans. Sur ces quatre arpents, on récoltera au moins *trente tonnes de raisin* que l'on vendra comme raisin de table dans les différentes villes du Canada. Le sol du vignoble est très pauvre ; c'est une terre forte mélangée de sable. C'est le sol qui convient à la vigne qui, dans les terroirs trop riches, pousse trop de bois et peu de fruits. Cependant l'exposition du vignoble pourrait être meilleure, comme s'il se développait sur les beaux coteaux qui forment les premières assises de notre montagne du côté de l'ouest.

Comme vignes destinées à fournir du raisin de table, nous croyons la question résolue. Elle est hors de doute. Viendra le côté de l'industrie vinicole. C'est là que devra se porter notre attention. Ici se concentre un intérêt immense. On le comprendra lorsque nous dirons que nous envoyons pour \$800,000 de commandes par année aux propriétaires de vignobles étrangers. On répète : l'industrie vinicole est impossible ici, mais qu'on suspende ce jugement. Il y a eu bien d'autres choses qui paraissaient jadis impossibles et qui sont aujourd'hui du domaine de la réalité.

2 Août, 1879.

NICOLET.—Nous recevons la note suivante :

Nicolet, 25 juillet 1879.

Messieurs—Permettez-moi de vous exprimer le plaisir que j'ai